

Arrêté du Gouvernement de la Communauté française portant désignation des membres de la Commission d'agrément

A.Gt 19-05-2011

M.B. 30-06-2011

Modification :

A.M. 25-10-2011 - M.B. 19-12-2011

A.Gt. 13-03-2012 - M.B. 11-05-2012

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu le décret du 4 mars 1991 relatif à l'aide à la jeunesse, tel qu'il a été modifié, notamment son article 46;

Vu l'arrêté de l'Exécutif de la Communauté française du 12 novembre 1991 déterminant le fonctionnement de la Commission d'agrément, tel que modifié par l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 15 mars 1999 relatif aux conditions générales d'agrément et d'octroi des subventions pour les services visés à l'article 43 du décret du 4 mars 1991 relatif à l'aide à la jeunesse;

Considérant qu'il convient de désigner de nouveaux membres effectifs et suppléants pour un terme renouvelable de six ans;

Considérant les candidatures reçues,

Arrête :

Article 1^{er}. - Sont nommés membres effectifs et suppléants de la Commission d'agrément pour un terme de six années :

	Organismes mandatant	Membres effectifs	Membres suppléants
Article 46 § 1 ^{er} 1 ^o	CCAJ	Guy De Clercq	Olivier Leblanc
Article 46 § 1 ^{er} 2 ^o	Cour d'appel	Véronique Goblet	
Article 46 § 1 ^{er} 3 ^o	Union des conseillers et directeurs pour les directeurs de l'Aide à la jeunesse	Dominique Moreau	Danièle Leclercq
Article 46 § 1 ^{er} 3 ^o	Union des conseillers et directeurs pour les directeurs de l'Aide à la jeunesse	Geneviève Isaac	Annick Depauld
Article 46 § 1 ^{er} 4 ^o	Union des conseillers et directeurs pour les conseillers de l'Aide à la jeunesse	Jean-Marie Delcommune	Martine Colpain
Article 46 § 1 ^{er} 4 ^o	Union des conseillers et directeurs pour les conseillers de l'Aide à la jeunesse	Allal Mesbahi	Aziz Halloui
Article 46 § 1 ^{er} 5 ^o	Union francophone des magistrats	Michèle Méganck	Pierre-André Hallet



	Organismes mandatant	Membres effectifs	Membres suppléants
Article 46 § 1 ^{er} 5°	Union francophone des magistrats	Kathleen Grosjean	Jean-Paul Favier
Article 46 § 1 ^{er} 6°	Section sociale SAJ	Céline DURIEU [Modifié A.Gt 25-10-11]	Dany Mahieu
Article 46 § 1 ^{er} 6°	Section sociale SPJ	Anne Anciaux	Anne Duwez
Article 46 § 1 ^{er} 7°	Services de placement familial	Marcel Geenen	Christiane Amelin
Article 46 § 1 ^{er} 7°	Services de placement familial	Françoise Dupuis	Guy De Backer
Article 46 § 1 ^{er} 8°	Services non résidentiels	Benoit Moury	Jacqueline Maun
Article 46 § 1 ^{er} 8°	Services non résidentiels	Xavier Janne	Dominique Jortay
Article 46 § 1 ^{er} 8°	Services non résidentiels	Yvan Thirion	François Vanneste
Article 46 § 1 ^{er} 8°	Services non résidentiels	Olivier Huybrechts	Christine Boyen
Article 46 § 1 ^{er} 8°	Services non résidentiels	Yves Kayaert	Corinne Lefebvre
Article 46 § 1 ^{er} 8°	Services non résidentiels	Anne Van Nieuwenhuise	Martine Balbourg
Article 46 § 1 ^{er} 8°	Services non résidentiels	Géraldine Fiévez	Daniel Vantomme
Article 46 § 1 ^{er} 9°	Maison familiales	Denis Rihoux	Robert Dethier
Article 46 § 1 ^{er} 10°	Organismes d'adoption	Françoise Pastor-Delbouille Sabrina Martin (*)	Geneviève Gilson Nathalie Foulon (*)
Article 46 § 1 ^{er} 11°	Institutions offrant un hébergement aux jeunes	Jean-Claude Bogaert	Cécile Pontus
Article 46 § 1 ^{er} 11°	Institutions offrant un hébergement aux jeunes	Monique Deschamps	Jean Spronck
Article 46 § 1 ^{er} 11°	Institutions offrant un hébergement aux jeunes	Michel Amand	Annie Malet
Article 46 § 1 ^{er} 12°	Organisations représentatives des travailleurs du secteur privé	Alexandre Lierfooghe	Barbara Leduc
Article 46 § 1 ^{er} 12°	Organisations représentatives des travailleurs du secteur privé	Guy Léonet	Alain Bovy
Article 46 § 1 ^{er} 12°	Organisations représentatives des travailleurs du secteur privé	Marie-Paule Vanesse	Philippe Fossé
Article 46 § 1 ^{er} 13°	Office national de l'Enfance	Eddy Gilson	Michael Vanvlasselaer



	Organismes mandatant	Membres effectifs	Membres suppléants
Article 46 § 1 ^{er} 14°	Direction générale de l'Aide à la Jeunesse	Michel Noel	Pierre Hannecart
Article 46 § 1 ^{er} 14°	Direction générale de l'Aide à la Jeunesse	Claude Vanwesemael	Théo Vanhees
Article 46 § 1 ^{er} 15°	Gouvernement de la Communauté française	Pascal Rigot	Elodie Vandembroucke
Article 46 § 1 ^{er} 16°	Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse	Malvina Govaert	
	Conseil supérieur de l'Adoption	Denis Duculot (*)	Danièle Delatte (*)

Article 2. - M. Dominique Moreau est désigné comme président de la Commission d'agrément.

M. Claude Vanwesemael est chargé du secrétariat de la Commission d'agrément.

Article 3. - Le présent arrêté produit ses effets le 15 mai 2011.

Bruxelles, le 19 mai 2011.

Par le Gouvernement de la Communauté française :

La Ministre de la Jeunesse,
Mme E. HUYTEBROECK

(*) Siègent comme membres de la Commission d'agrément lorsqu'elle est appelée à émettre un avis conformément à l'article 15 alinéa 3, 2° du décret du 31 mars 2004 relatif à l'adoption.